

*Procédure pour
l'acquisition des exemplaires de la revue
Tarbiat Laksiba par l'administration*

- Envoi d'une lettre ou appeler par téléphone, la société INFO-KASSAB, éditrice de la revue « TARBIAT LAKSIBA » pour demander un certain nombre d'exemplaires d'un numéro donné.
- Etablissement par la société Info Kassab d'un devis et son envoi à l'administration concernée par fax et par Email.
- Le Bon de commande est établi sans devis contradictoires, dans la mesure où l'abonnement aux revues, est une dépense non soumise au contrôle de régularité (arrêté du M.E.F n° **1494-09** du **5 juin 2009** publié au BO n° **5752 du 16/7/2009**)
- Envoi du bon de commande à la société Info Kassab par fax.
- Lors de la réception des exemplaires du numéro en question, l'administration concernée, procédera au paiement, au vue de la facture et du bon de livraison.